

UQAR

-Information

22e année, numéro 9 Mardi, 8 janvier 1991

Activités de la Rentrée Hiver 1991

Carnaval de la Rentrée (du 8 au 16 janvier)

- Du 8 au 16 Exposition permanente, location d'oeuvres d'art (Galerie de l'UQAR)
- Mercredi 9 Mini-tournoi de «hockey Cossom» (Gymnase)
- Jeudi 10 Midi-musical Quintet à vent, piano (Atrium)
- Mercredi 16 **Jour du Carnaval** (Suspension des cours en après-midi et en soirée sur le campus)
- 7 h 15: Déjeuner du Carnaval (service fait par les employées et employés des Services aux étudiants (à la cafétéria)
*Animation: Joël Villeneuve, Dany Verreault de l'émission de radio «Le zoo du midi»
- 12 h: Départ de l'UQAR pour le ski alpin, le ski de fond et la glissade en toboggan et sur tube (à Val-Neigette)
- 12 h 30: Tournoi de volley-ball (gymnase)
- 12 h 30: Tournoi «international» de tennis de table (palestre)
- 12 h 30: Démonstration en arts visuels (Atrium)

- 12 h 30: Films vidéo (Baromètre)
* *48 heures de plus*, mettant en vedette Nick Nolt et Eddy Murphy
* *Dick Tracy*, mettant en vedette Madonna, Warren Beatty et Dudley Moore
- 12 h 30: Concours de sculpture sur neige (face à l'Atrium)
- 13 h 15: Patinage libre (Colisée)
- 16 h - 21 h: Piano-bar (Baromètre)
Artistes invités: Duo «L'autre temps»
- 20 h: Finale du tournoi «international» de tennis de table (Atrium)
- 20 h: Finale «Hockey Cossom» (gymnase)
- 21 h - 2 h: Soirée de clôture du Carnaval (Atrium)
«Party pour l'espace» (responsables: l'AMIE, REG, SAE)

Pour t'inscrire ou pour te renseigner sur les différentes activités du Carnaval, tu n'as qu'à te présenter au kiosque du Carnaval, à l'Atrium, les 8, 9 et 10 janvier. Par la suite, il nous fera plaisir de t'accueillir aux Services aux étudiants, local E-105.

Le Carnaval de l'UQAR, moi j'y participe!



Dans ce numéro:

- La télévision de Radio-Canada (pp. 2 et 4)
- Départ de Bertrand Lepage (p. 3)
- Un doctorat pour Pierre Cadieux (p. 5)
- Signature d'une convention collective (p. 6)
- Polytechnique: en souvenir (p. 9)

Dossier Radio-Canada

Le Conseil d'administration de l'UQAR prend position

À leur assemblée du 17 décembre 1990, les membres du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski ont adopté une résolution concernant la fermeture des stations de télévision de Radio-Canada dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord.



Cette résolution, adoptée à l'unanimité, exige: un moratoire sur la décision de suspendre les services télévisés; un débat politique sur l'avenir des communications publiques dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord ainsi que la tenue d'audiences publiques à cet effet; et enfin, le

rétablissement du service, aussi rapidement qu'on y a mis fin.

La résolution du Conseil sera expédiée aux principaux intervenants et intervenantes: M. Brian Mulroney, M. Marcel Masse, M. Gérard Veilleux et M. Patrick Watson, les responsables du CRTC et les députés fédéraux des régions concernées, dont Mme la ministre Monique Vézina.

Voici le contenu détaillé de cette résolution:

CONSIDÉRANT que la Société Radio-Canada a procédé, le 5 décembre 1990, à la fermeture de ses trois stations de télévision dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT que le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord sont situés sur le territoire naturel de l'UQAR;

CONSIDÉRANT le rôle crucial de l'information dans le développement régional;

CONSIDÉRANT que notre université est un intervenant majeur dans le développement régional;

CONSIDÉRANT que la télévision de Radio-Canada revêt un caractère essentiel pour l'identité même des régions et qu'elle joue un rôle moteur dans le développement social, économique et culturel;

CONSIDÉRANT que pour comprendre et agir, la population a besoin de saisir et de voir ce qui se passe sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est irréaliste et inopportun que la télévision de Radio-Canada desserve nos régions à partir de Québec;

CONSIDÉRANT que la Société Radio-Canada détient des permis du CRTC pour assurer les services télévisés dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord et qu'elle doit respecter ses engagements en vertu de ces permis,

Il est résolu, sur une proposition de M. Marc-André Dionne, appuyé par Me André P. Casgrain, que le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Rimouski exige:

1) un moratoire sur la décision de suspendre les services télévisés de Radio-Canada dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord;

2) un débat politique sur l'avenir des communications publiques dans l'Est du Québec et sur la Côte-Nord et la tenue d'audiences publiques à cet effet;

3) le rétablissement du service, aussi rapidement qu'on y a mis fin.

Approuvée à l'unanimité.

Assemblée du 17 décembre 1990

Échos du Conseil d'administration

Résolutions

• Le Service des relations publiques et de l'information de l'UQAR change de nom. Il s'appellera désormais le **Service des communications**. Selon la responsable du Service, Mme **Marie-France Maheu**, «ce changement de nom vise à mieux refléter la réalité du Service, afin de mieux répondre aux besoins des publics internes et externes». En plus d'offrir des services de relations publiques et d'information, cette unité administrative offre un ensemble d'activités reliées au recrutement de clientèles, à la promotion de l'Université et à la publicité des programmes. Le nouveau nom permettra, selon Mme Maheu, d'associer au nom du Service l'ensemble de ses activités. Service des communications, boujour!

• Le Groupe régional de support technique

(GRST) de l'UQAR a obtenu l'autorisation du Conseil d'administration de participer à un projet qui consiste à expérimenter un nouveau prototype de four, spécialement adapté à l'**élimination des déchets biomédicaux**, et à effectuer les analyses chimiques sur les gaz et les résidus issus de ces opérations. On sait que le ministère de l'Environnement a émis de nouvelles normes concernant l'élimination des déchets biomédicaux. Le projet s'inscrit dans la préoccupation des établissements hospitaliers du Québec de répondre aux normes du Ministère. L'une des méthodes pour disposer de ces déchets de façon sécuritaire consiste à les incinérer dans certaines conditions. Une entreprise a déjà conçu une technologie susceptible de répondre adéquatement à ces besoins d'incinération. Les gens du GRST auront à travailler avec deux entreprises: Télémizar inc. et Les poêles et foyers Beausoleil enr. Un ou une spécialiste en chimie de l'UQAR

supervisera le dossier, avec la collaboration d'étudiantes et d'étudiants. Les responsables du projet à l'UQAR sont MM. **Jean-Louis Chaumel** et **Yves Paquin**. Il s'agit d'un nouveau champ d'intervention pour l'UQAR. Et n'ayez crainte: l'expérimentation se fera en dehors du campus de l'Université.

• **M. Claude Livernoche**, professeur au Département des sciences humaines, a été nommé pour siéger au Comité exécutif de l'Université.

• Les personnes suivantes ont été nommées à la **Commission des études** de l'UQAR, pour une période de deux ans: **M. Pierre Sylvestre**, étudiant au baccalauréat en biologie; **M. Jocelyn Desrosiers**, étudiant à la maîtrise en développement régional; **M. Richard Maheu**, étudiant à la maîtrise en gestion des ressources maritimes.

-->

Bertrand Lepage

Un bâtisseur de l'UQAR prend sa retraite

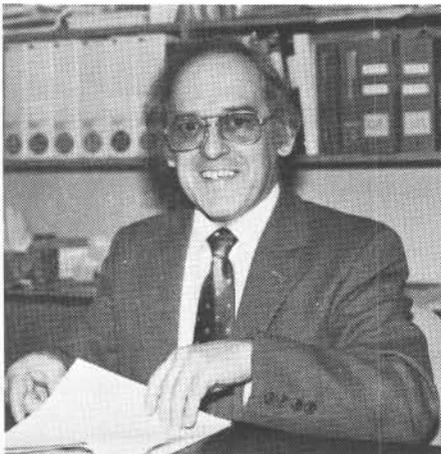
Le 6 décembre dernier, plus d'une centaine de personnes ont accepté l'invitation de se réunir à l'Atrium de l'Université, en fin de journée, pour souligner le départ de **M. Bertrand Lepage**, membre fondateur de l'UQAR et l'un de ses artisans les plus fidèles.

Le recteur **Marc-André Dionne** a fait une description de l'homme, en plus de souligner sa grande implication dans l'Université. «Bertrand est un éducateur. C'est un homme passionné, généreux, pince-sans-rire, effacé, qui laisse le crédit aux autres. Il a une connaissance intime et profonde de l'Université, de ses perspectives historiques. Il a un esprit rapide, une grande volonté de servir, une bonne capacité d'analyse des problèmes et un grand respect de la réglementation et des processus.»

Pour le professeur **Rodrigue Bélanger**, M. Lepage mérite d'être inscrit en tout honneur au titre de grand serviteur de l'UQAR. «Pour plusieurs d'entre nous, M. Lepage est un familier et un ami depuis l'ouverture même de l'UQAR.» Trois grandes qualités l'honorent, dit-il: la loyauté, le savoir-faire et la discrétion. Il ajoute que Bertrand Lepage aura été «la mémoire encyclopédique des grandeurs et des misères de l'institution».

Mme **Lise Hins**, qui a travaillé cinq ans avec M. Lepage, a souligné la grande disponibilité de ce dernier. «Il avait à coeur le bien-être des gens qui l'entouraient.»

Bertrand Lepage a accepté ces remarques avec un brin de fierté et de modestie: «Rendre service, c'est ancré dans ma nature. J'aime donner des réponses rapidement, expliquer le comment et le pourquoi. Ça m'agace de laisser traîner les choses. Aussi, j'aime parler à tout le monde, à tous les niveaux de l'organisation.»



D'ailleurs, durant la vingtaine d'années que M. Lepage a occupé les fonctions de secrétaire général, il a pratiquement assuré un rôle d'ombudsman à l'Université, procurant les informations nécessaires au personnel, aux étudiantes et aux étudiants, fournissant un éclairage pour régler les problèmes, pour trouver des compromis, avant d'aller jusqu'en justice.

Carrière

Originaire de Sainte-Blandine, Bertrand Lepage a fait son cours classique à Rimouski, au début des années 1950, pour ensuite faire des études en génie électrique à l'Université Laval. À partir de 1959, il a enseigné les sciences (la physique et les mathématiques) chez les Ursulines, au Séminaire de Rimouski ainsi qu'à l'École normale Tanguay (d'abord sur la rue Saint-Louis, où est située la Coudée maintenant, puis dans les murs du couvent des Ursulines, avant la naissance de l'UQAR). En 1967, il a passé une année en Europe, à l'affût du renouveau pédagogique. «Ça coïncidait avec le début de l'audiovisuel», explique-t-il.

Dès 1968, dans les murs de l'Université actuelle, il travaille au sein du Comité d'organisation pour l'implantation d'une université à Rimouski, avec M. Pascal Parent. Il a aussi été, à cette époque, président du Syndicat des professeurs de l'École normale Tanguay.

En 1969, le Centre universitaire voit le jour. M. Lepage occupe les fonctions de registraire. De 1970 à 1972, il assume également une partie du secrétariat général. En 1972, il devient secrétaire général à plein temps, poste qu'il occupera jusqu'en février 1989, pour alors prendre la direction, jusqu'à dernièrement, du Centre de documentation.

Profitez sagement de votre retraite, M. Lepage!



• Le Conseil a nommé les trois représentants de l'UQAR au Conseil d'administration de la corporation **CAMPE inc.** Il s'agit de **M. Bertrand Maheux**, vice-recteur au financement externe, et de deux professeurs du Département d'économie et de gestion, **MM. Michel Fortier** et **Jean-Hugues Rioux**. Le **CAMPE inc.** est une corporation sans but lucratif, constituée par l'UQAR et le Cégep de Rimouski, ayant pour vocation principale l'aide au développement technologique des PME sur le territoire de l'UQAR.

• **M. Pierre Saint-Laurent**, qui occupait des fonctions de cadre jusqu'à récemment, a obtenu sa réintégration au sein du corps professoral. Le poste qui lui était réservé a été transformé en poste de professeur régulier en **relations de travail**, au Département d'économie et de gestion.

• Le contrat de **M. Serge Bérubé**, directeur des Services aux étudiants, a été renouvelé pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 31 mai 1996.

• La prochaine assemblée du Conseil d'administration de l'UQAR est confirmée pour le lundi 28 janvier 1991, à 17 h, à la salle D-340.

Informations:

• Le taux de succès aux examens de l'**Ordre des comptables agréés du Québec**, relativement faible dans l'ensemble des universités francophones, oblige les universités à réfléchir à ce que deviendra la formation des comptables de l'an 2000. À l'UQAR comme ailleurs, des questions sont soulevées, auxquelles il faudra proposer des réponses au cours des prochains mois: faudrait-il ajouter une année à la formation actuelle? Est-il préférable de réviser simplement l'encadrement? De resserrer davantage l'acceptation des candidates et des candidats aux examens? Ou bien de faire passer les examens après le stage de deux ans en milieu de travail? Est-ce que la Corporation pourrait elle-même donner la quatrième année de formation? Est-ce qu'un diplôme de 2^e cycle en administration, donné par les universités, pourrait se substituer à la quatrième année proposée? Les universités arriveront-elles à un consensus dans ce dossier? C'est à suivre.

• **M. Rodrigue Bélanger**, professeur du Département de sciences religieuses et d'éthique, a été nommé officiellement au Conseil d'administration de l'Université, en tant que professeur. Il

remplace à ce poste Mme **Suzanne Tremblay**. Les deux autres professeurs qui siègent au Conseil présentement sont: **M. Claude Livernoche** et **M. Jean-François Abgrall**.

• La **Loi 94**, qui obligeait notamment les conseils d'administration des constituantes de l'Université du Québec à tenir deux séances différentes lors des assemblées, a été modifiée. Les points à l'ordre du jour qui concernent par exemple les clauses d'embauche et de classification des professeurs et des professeurs, pourront être traités dans la même séance que les autres points, comme auparavant.

• Le comité sur les normes ergonomiques a remis son rapport et les recommandations du comité seront appliquées prioritairement pour l'achat d'équipements de bureau dans les secrétariats des départements, des modules et des comités de programmes.

• Une rencontre de négociations entre le Syndicat des professeurs et des professeurs de l'UQAR et la partie patronale est prévue pour le 8 janvier.

Le Groupe de recherche Éthos de l'UQAR Un rapport à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis

Comment favoriser une participation plus équitable de toutes les citoyennes et de tous les citoyens dans l'ensemble du processus électoral au Canada? Comment articuler entre

elles des valeurs comme la liberté, la justice et le respect des différences? Voilà des enjeux éthiques qui intéressent particulièrement une équipe de recherche de l'Université du Québec à Rimouski.

Le travail d'analyse et de rédaction a été réalisé de la mi-août à la fin de novembre 1990 par le professeur **Pierre Fortin**, directeur du Groupe de recherche Éthos, avec la collaboration de deux agents de recherche, MM. Bruno Boulianne et Donald Plante, et la participation de quatre auxiliaires de recherche, Mmes Maryse Chasle, Linda Dubé, Marie-Claire Le Bel et M. Alain Morneau.

Radio-Canada Deux groupes de recherche de l'UQAR demandent un moratoire

Le Groupe de recherche Éthos et le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), tous deux rattachés à l'UQAR, ont fait parvenir une lettre ouverte aux médias et aux intervenants politiques pour demander un **moratoire sur la décision de Radio-Canada** de mettre fin à ses activités de programmation télévisées dans trois régions du Québec: le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et la Côte-Nord.

Les deux groupes, spécialisés en éthologie et en développement régional, déplorent d'abord que la population ait été prise par surprise, vu l'absence de préavis et de consultation publique. De plus, cette décision met en jeu un principe fondamental: en procédant comme elle l'a fait, la Société d'État va à l'encontre de la vocation qu'elle s'est donnée de «servir de lien entre les diverses régions du pays».

Il y va de la responsabilité sociale de la Société d'État, constate la lettre ouverte. «Un radiodiffuseur comme Radio-Canada, qui a dû se soumettre à des audiences publiques pour réclamer le privilège d'exploiter des stations de télévision à Matane, à Rimouski et à Sept-Îles, ne peut mettre fin unilatéralement à ses activités sans qu'il soit imputable de ses faits et gestes. Or, rien n'a été fait en ce sens, de telle sorte que la population de l'Est du Québec et de la Côte-Nord a été mise devant le fait accompli.»

Le Société devrait donc suspendre sa décision, expliquent les deux groupes de recherche, «le temps que soient entendues, à l'occasion d'audiences publiques, les représentations provenant des régions qui seront immanquablement affectées.» Radio-Canada devrait également exposer les motifs de sa décision devant le CRTC.

Le Groupe de recherche Éthos, de l'UQAR, a déposé, le 30 novembre dernier, un rapport de recherche faisant état d'une analyse éthologique des 800 mémoires présentés à la Commis-



De gauche à droite: M. Pierre Fortin, directeur du Groupe de recherche Éthos, Mmes Linda Dubé, Madone Saint-Hilaire et Madeleine Vignola ainsi que MM. Bruno Boulianne, M. Alain Morneau et Donald Plante. Mmes Maryse Chasle et Marie-Claire Le Bel étaient absentes pour la photo.

sion royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Cette recherche a été réalisée à la suite d'une entente intervenue entre la Commission et le Groupe de recherche Éthos. Le montant de la commandite était de 34 000 \$.

L'analyse éthologique de ces mémoires a permis de dégager les valeurs promues dans les diverses propositions faites à la Commission, ainsi que le contenu de ces mêmes valeurs. «Elle a permis notamment, explique l'un des responsables, M. Bruno Boulianne, de préciser les conceptions ou modèles de démocratie qui y sont prônés ou rejetés, les approches des droits individuels et collectifs qui s'affrontent et leur articulation en rapport avec ces modèles, etc.»

Cette étude attire l'attention des membres de la Commission royale sur les principaux enjeux éthiques liés à leur mandat et sur ceux qui confronteront la Commission dans son projet de réforme, promis pour l'automne 1991.

Des copies du rapport sont disponibles pour consultation au bureau du Groupe de recherche Éthos, au local C-417 de l'UQAR.

Pierre Cadieux: thèse de doctorat L'industrie du bois de sciage

M. Pierre Cadieux, professeur du Département d'économie et de gestion à l'UQAR, a défendu sa thèse de doctorat en sciences de gestion (nouveau régime), le 10 novembre dernier, à l'Université d'Aix-Marseille III, plus particulièrement à l'Institut d'Administration des Entreprises d'Aix-en-Provence. Sa thèse s'intitule: «Sociétaire gouvernemental dominant et adaptation stratégique: le cas de l'industrie du bois de sciage au Québec».

M. Cadieux a reçu pour sa thèse une mention «très honorable», ce qui constitue la meilleure mention existante. M. Cadieux est le premier gradué d'un programme conjoint qui avait été mis sur pied par l'Université du Québec à Chicoutimi et par l'Université d'Aix-Marseille. M. Michel Montebello, Ph.D., professeur à l'I.A.E. d'Aix-en-Provence, a agi à titre de directeur de thèse et M. Hubert Wallot, Ph.D., professeur à l'Université du Québec, a pour sa part agi à titre de co-directeur et membre du jury.

Résumé

La recherche de M. Cadieux porte sur l'existence d'une adaptation stratégique de l'entreprise en présence d'un sociétaire gouvernemental dominant. Le «sociétaire» est un individu ou un groupe qui peut être influencé par les objectifs de l'entreprise ou qui peut l'influencer. La revue de la littérature sur cette question souligne qu'en présence d'un sociétaire gouvernemental dominant, l'entreprise a tendance à développer des stratégies économiques, des stratégies sociales et des stratégies politiques particulières.

À l'aide d'un modèle méthodologique, l'auteur décrit l'évolution de la structure industrielle du bois de sciage au Québec, de 1960 à 1988, dans le but d'identifier les changements de comportement du gouvernement comme sociétaire dominant. Le travail présente ensuite une étude intensive des activités d'une importante entreprise de bois de sciage, Normick Perron, de LaSarre, ainsi qu'une analyse hiérarchique de ses décisions stratégiques et de celles de sept autres entreprises de ce secteur. La description de la structure industrielle du bois de sciage au Québec a permis de constater qu'il y avait eu, entre 1960 et 1988, trois périodes distinctes dans l'évolution de ce secteur industriel. Un examen chronologique des décisions stratégiques de la firme Normick Perron et des autres entreprises a été effectué afin d'établir des relations entre ces décisions et l'évo-

lution de l'industrie du bois de sciage.

Les résultats de l'étude peuvent se résumer ainsi: 1) en présence d'un sociétaire gouvernemental dominant, l'entreprise développe des stratégies particulières aux niveaux économique, social et politique; 2) lorsque la présence gouvernementale s'intensifie, l'entreprise développe une stratégie économique qui tient compte de cette présence, elle élabore une stratégie politique plus interventionniste, mais rien ne suggère que les stratégies sociales soient modifiées; 3) même lorsque les interventions gouvernementales augmentent, la stratégie politique n'acquiert pas dans l'entreprise une place prépondérante par rapport à la stratégie économique et à la stratégie sociale.

Le doctorat en France

Il existait auparavant, en France, trois sortes de doctorat: le doctorat d'État, le doctorat de 3e cycle et le doctorat d'université. Depuis 1984, (arrêté du 5 juillet 1984 relatif aux études doctorales), une réforme créait un «doctorat unique», qui se substituait à tous les autres doctorats. Le doctorat unique sanctionne l'aptitude du candidat ou de la candidate à la recherche (recherche fondamentale ou appliquée, travail de création artistique ou technologique). La réforme avait notamment pour objectifs d'harmoniser le système français avec celui des pays les plus développés et de mieux situer les diplômés français au niveau international. Le nouveau doctorat se situe au niveau du Ph.D. Pierre Cadieux fait partie des premières personnes de l'UQAR à recevoir ce nouveau diplôme.

En BREF

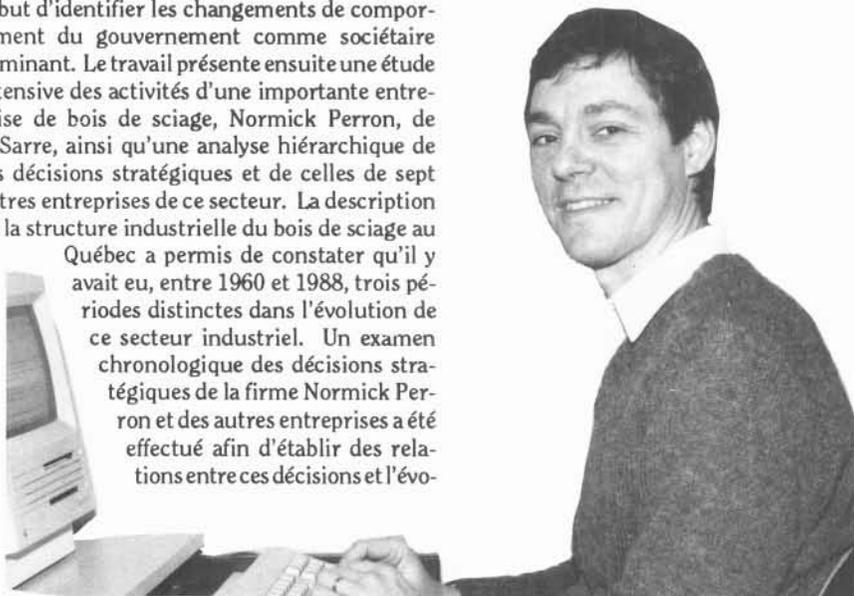
- Nous avons appris avec regret que Mme **Estelle Laberge** était au nombre des quelques personnes qui sont disparues dans le golfe Saint-Laurent, à la mi-décembre, lors des tempêtes violentes qui ont soufflé dans ce secteur. Agée de 40 ans, Mme Laberge était bien connue et appréciée sur le campus. Elle a travaillé pour l'INRS-Océanologie de 1980 à 1984, et elle était à l'emploi de Pêches et Océans Canada depuis 1984, et rattachée à l'Institut Maurice-Lamontagne, depuis son ouverture en 1986. Mme Laberge possédait un doctorat en biologie de l'Université Dalhousie (Nouvelle-Écosse). Les gens qui la connaissent parlent d'elle comme d'une personne généreuse et toujours de belle humeur.

- **M. Richard Desrosiers** a été engagé par l'UQAR à titre de professeur-chercheur sous octroi au Département d'océanographie.

- **M. Denis Lefavre**, de l'Institut Maurice-Lamontagne, a reçu le titre de professeur associé au Département d'océanographie de l'UQAR.

- Félicitations au professeur **Romain Rousseau**, du Département des sciences de l'éducation de l'UQAR, qui a mérité, en collaboration avec deux enseignants en chimie du Cégep de Rimouski, **MM. Réal Cantin et Laurent Chénard**, un Prix du ministre dans la catégorie «recherche pédagogique», à la suite d'un rapport de recherche qu'ils ont préparé sur l'Expérimentation d'une méthode d'enseignement en chimie. Basée sur l'observation et l'expérimentation, cette méthode préconise une démarche qui va du concret vers l'abstrait. Elle met l'accent sur la compréhension des notions fondamentales de chimie plutôt que sur l'acquisition des connaissances. Les élèves soumis à cette méthode auraient obtenu des résultats meilleurs que la moyenne.

- Le Congrès international de l'Association internationale de **pédagogie universitaire** se déroulera cette année à l'Université Laval, du 29 mai au 1er juin 1991. Cette association regroupe près de 800 pédagogues, professeurs et administrateurs universitaires oeuvrant dans des institutions en Afrique, en Amérique et en Europe. Elle a pour objectif de développer la pédagogie universitaire et la coopération internationale dans les institutions d'enseignement supérieur. Le thème du congrès est: «Apprendre à l'université: tête bien faite... tête bien pleine». On peut, jusqu'au 31 janvier, envoyer un formulaire de présentation, sur un thème relié à l'apprentissage. Plus de détails: 656-5717. Un document peut être consulté au secrétariat du Département des sciences de l'éducation de l'UQAR.



SCFP 1575

Signature de la convention collective



Étaient présents à la signature de la convention collective du personnel non enseignant de l'UQAR, à l'avant: le recteur Marc-André Dionne, le conseiller syndical Gilles Dumais, la présidente du Syndicat Liliane Ouellon et le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Jean-Nil Thériault. Debout, des personnes qui ont aussi travaillé à l'entente: MM. Michel Guérette, Alain Caron, Jean-Marc Duguay, la porte-parole patronale Mme Francine Verreault, MM. Serge Bérubé, Daniel Gauvin et Richard Boily.

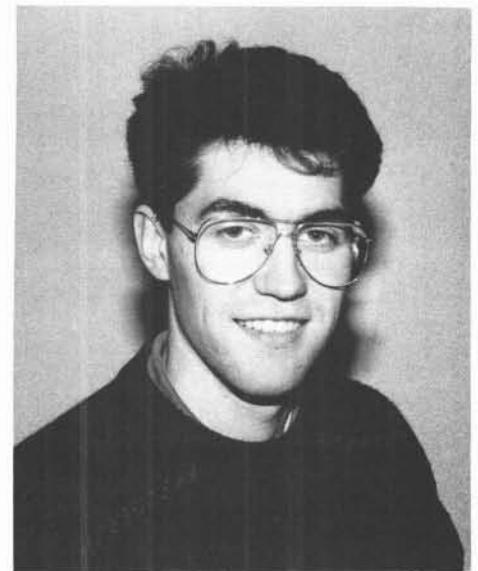
La direction de l'UQAR ainsi que les représentantes et les représentants du Syndicat du personnel non enseignant de l'UQAR (SCFP 1575) ont signé, le 5 décembre dernier, une nouvelle convention collective, qui sera en vigueur jusqu'au 30 novembre 1992.

L'assemblée générale du Syndicat avait entériné une entente de principe le 25 octobre dernier, sous réserve de la présentation finale des textes écrits.

Cette nouvelle convention collective apporte diverses améliorations, notamment: * des mesures pour faciliter la mobilité et les promotions à l'interne, * la mise sur pied d'un programme favorisant la prise de retraite anticipée ou graduelle, * l'augmentation du nombre de jours de vacances pour le personnel ayant 19 années d'ancienneté et plus, * la mise sur pied d'un programme d'accès à l'égalité, et enfin, * des ajustements aux clauses monétaires concernant les primes et les salaires.

Michel Pereira Un stagiaire à l'UQAR

M. Michel Pereira, un étudiant en productique (gestion industrielle) à l'Université de Valenciennes, dans le Nord de la France, fait, depuis la mi-décembre, un stage de trois mois à l'UQAR. Il a été intégré à l'équipe du Groupe régional de support technique (GRST), où il collaborera à différents dossiers. Le séjour de M. Pereira à Rimouski s'inscrit dans le cadre d'un programme d'échange, et une étudiante ou un étudiant de l'UQAR ira également travailler en France, en stage, au cours de 1991.



Originaire de la banlieue parisienne, M. Pereira, 22 ans, vient au Québec pour la première fois. Il affirme avoir le goût de découvrir un autre pays, des gens différents, en plus de faire un apprentissage professionnel. Au premier contact, il a trouvé les gens d'ici communicatifs. Il a été surpris par l'espace entre les maisons, par le peu d'étages des édifices. Il a trouvé aussi que les Québécois ont l'habitude de l'hiver. «Ça ne vous empêche pas de vivre!»

L'Université de Valenciennes accueille environ 8000 étudiantes et étudiants et offre des programmes en sciences et techniques, en lettres, en droit, etc.

Avis au personnel de l'UQAR Le service de «Prêt-vente» de la Galerie d'exposition de l'UQAR

À la session d'automne 1990, le milieu universitaire a réservé un très bon accueil à notre projet de «Prêt-vente» et nous vous en sommes reconnaissants. Encouragé par ce succès, le service réédite cette activité pour la session d'hiver 1991 et invite le personnel de bureau, de soutien ou de l'enseignement à bénéficier du «Prêt-vente» d'oeuvres d'art.

- Suite au désir de nombreux artistes participants, le service de «Prêt-vente» de la Galerie de l'UQAR demandera aux personnes qui désireront bénéficier d'un prêt d'oeuvre de défrayer un montant symbolique de 20 \$ par oeuvre. Cette somme sera entièrement remise aux artistes concernés afin de couvrir

une partie de leurs frais d'encadrement. Cette modification est à l'essai pour la session d'hiver 1991.

- Les artistes qui désirent participer à ce projet doivent apporter leurs oeuvres (adéquatement encadrées et prêtes à être accrochées) à la Galerie de l'UQAR, le plus tôt possible.

Nous vous attendons à la Galerie de l'UQAR entre le 8 et 18 janvier.

Bienvenue à tous et à toutes!

En BREF - le personnel

• À la liste des membres du comité responsable du programme de **Bourses d'excellence de l'UQAR**, il faut ajouter les noms suivants: **M. Michel Bourassa**, **M. Serge Bérubé**, **M. Michel Khalil** (tous de l'UQAR), et **M. Hugues Saint-Pierre**, de Québec-Téléphone. Les noms de ces personnes, qui ont apporté un support constant au programme, avaient malencontreusement été omis de la liste des membres présentée dans notre édition d'avant-Noël. Nos excuses!

• Mme **Marjolaine Viel** a été nommée au poste de responsable de la section budget, affecté au Service des finances, et **M. Donald Lévesque**, au poste de préposé à l'équipement sportif, affecté aux Services aux étudiants. On peut rejoindre Mme Viel au poste téléphonique 1342 et M. Lévesque, à 1783.

• Le Comité exécutif a autorisé de **combler les postes vacants** suivants: téléphoniste-réceptionniste au Service des Terrains et bâtiments, préposé au ménage au Service des Terrains et bâtiments, et commis-dactylo au Bureau du doyen aux affaires départementales.

• **M. Gaston Lavoie**, de la Bibliothèque de l'UQAR, a été reconduit à son poste de commissaire à la Commission scolaire La Neigette, au quartier no 13 (Ste-Agnès).

En BREF - vie étudiante

• Félicitations à **M. Christian Gagnon**, de Rimouski, qui a remporté une bourse de 4000 \$ remise par le club de Rotary de Rimouski à un étudiant ou à une étudiante de l'UQAR qui poursuit ses études en océanographie. Dans le cadre de ses études de doctorat, M. Gagnon scrute la pollution des eaux à partir du développement des polluants.

• Le Conseil du **loisir scientifique** de l'Est du Québec offre des **emplois** à temps partiel, sur appel, pour le Club des petits débrouillards. Le Conseil cherche des personnes dynamiques qui voudraient se joindre à l'équipe du professeur Scientifix. À l'aide d'outils existants, les adjointes et adjoints sont appelés à faire de l'animation et des expériences scientifiques amusantes auprès des jeunes de 6 à 14 ans. Le travail est rémunéré: 15 \$ l'heure. Il faut avoir des connaissances de base en sciences et suivre un stage de formation de 12 heures. Le prochain stage aura lieu au Cégep de Rivière-du-Loup, les 16 et 17 janvier. Coût: 50 \$ (comprenant un livre de collection et un abonnement). Il faut téléphoner à Mme Gisèle Huot, à 723-5448.

• La Commission de la Fonction publique fédérale vient de lancer une campagne de recrutement à l'intention des finissantes et des finissants universitaires de 2e cycle. Ce programme, intitulé «**Programme de stagiaires en gestion**», vise à former des diplômées et des diplômés de toutes disciplines dans le domaine de la gestion, ceci dans le but d'assurer la relève de cadres intermédiaires au sein de différents ministères et organismes du gouvernement fédéral. Une rencontre d'information aura lieu à l'UQAR le mardi 15 janvier, à midi, au D-335. Des pochettes d'information, incluant un formulaire d'inscription, sont disponibles au Service de placement (E-105). Pour plus de renseignements: Danièle Guay, à 724-1530.

* L'Association du **diabète** du Québec invite les étudiantes et étudiants créatifs à participer à son concours de **production vidéo**. Il faut réaliser un vidéo, d'une durée maximum de 15 minutes, pour sensibiliser la population à la problématique du diabète et véhiculer une meilleure information. Prix d'une valeur de plus de 2500 \$. Renseignements: 1-800-361-3504 (sans frais).

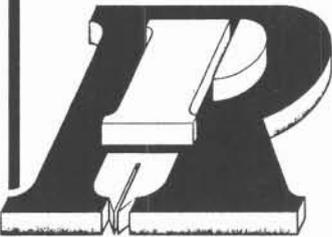
Petits mots

L'insupportable supporter, une affaire d'initiés?

Commençons par le verbe **initier**. Signifiant initialement «admettre à la connaissance et à la participation de certains cultes ou de certains rites secrets», le verbe **initier** signifie en français contemporain «montrer à quelqu'un comment prendre part à une activité nouvelle pour lui». Par exemple: initier quelqu'un aux arcanes de la politique, aux secrets d'une affaire ou à la technique du macramé. Employé pronominalement, sous la forme **s'initier**, il veut dire apprendre à connaître, à pratiquer, acquérir les premiers éléments d'un art, d'une science. On déduira aisément de ce qui précède qu'il est difficile, sauf sous influence de l'anglais, d'initier une enquête, un cours ou un comité. Mieux vaut donc *ouvrir* ou *entreprendre l'enquête, créer un cours, instituer ou instaurer un règlement* ou encore *constituer un comité*. Pour le reste, inutile de rappeler que le français dispose également du verbe *commencer*.

Tout le monde connaît le verbe **supporter** au sens de endurer, tolérer, subir. Supporter les candidats aux élections et les sportifs ne représente pas nécessairement une telle épreuve, alors pourquoi pas plutôt employer *encourager, soutenir* (l'équivalent français de «to support», à l'origine de ce glissement de sens)?

D'après *Le petit Robert*, 1990, *Les mots des mots*, Presses de l'Université Laval, 1982, et le *Dictionnaire des petites ignorances de la langue française au Canada*, Éditions Asticou, 1990. CAIFÉ, poste 1213.



Rédaction/Presse
Service de rédaction
et d'information
haut de gamme

**Là où l'écriture
prend tout son sens.**

Services spécialisés en communication écrite:

- rédaction corporative, publicitaire, journalistique
- matériel de communication: communiqués, photographies, documents d'information
- organisation d'événements de tous genres: conférence de presse, colloque
- réalisation de cahiers spéciaux, de rapports annuels, de bulletins d'information
- service de traduction

Rédaction/Presse enr.
a/s M. Claude Pineault
Adresse: C.P. 1322, Rimouski, G5L 8M2
Téléphone: (418) 736-8039

Conseils de module 1990-1991

Voici les noms des personnes qui font partie des Conseils de module de l'UQAR pour la présente année universitaire.

Adaptation scolaire et sociale

Professeurs: Denis Bégin, directeur, Madeleine Aubin, Suzanne Dallaire, Raynald Horth, Edgar McIntyre et Clovis Théberge

Étudiants: Denis Bilodeau, Josée Dubé, Guylaine Hudon, Valéry Lavoie, Marie Lebel et Pierre Létourneau

Membre extérieur: Jean-Yves Lévesque

Biologie

Professeurs: Marie-José Demalsy, directrice, Lucien Adambounou, Jean-Marc Grandbois, Claude Lassus et Luc Sirois

Étudiants: Nathalie Lemay, Claudine Lenoir, Pierre Nellis, Pierre Sylvestre et Chantale Thivierge

Chimie et physique

Professeurs: Bernard Marinier, directeur, Jacques Dionne, Jean-François Dumais et Yves Paquin

Étudiants: Christine Bélanger, Marie-Élise Carbonneau, Nathalie Girouard et Stephan Roy

Économie et gestion

Professeurs: Hélène Gascon, directrice, Jules Bouchard, Berthe A. Lambert, Marcel Lévesque et Fernando Ouellet

Étudiants: Gamal Atallah, François Beaulieu, Louise Collin, Guylaine Proulx et Guylaine Servant

Membres extérieurs: Line Boulanger et André Demontigny

Enseignement secondaire

Professeurs: Yolande Tremblay, directrice, Michel Dionne, Hermance Gagnon et Carol Landry

Étudiants: Chantal Bond, Louise Dubuc, Claire Lagacé et Noël Morissette

Géographie

Professeurs: Bernard Héту, directeur, Clermont Dugas, Claude Livernoche et Jacques Roy

Étudiants: Carl Beaulieu, Diane Coll, Steve Denis, Sébastien Dubé et Josée Guillemette

Histoire

Professeurs: Jacques Lemay, directeur, Benoît Beaucage, Paul Larocque et Nicole Thivierge

Étudiants: Jean-François Bujold, Diane Caron, Chantal-M. Frégeot et Jean Gagné

Lettres

Professeurs: Thérèse Paquin, directrice, Robert Dion, André Gervais et Guy Simard

Étudiants: Carmen Fournier, Renée Heppell, Patricia Posadas et Johanne Voyer

Membre extérieur: Bernard Lepage

Mathématiques-informatique

Professeurs: Yvan Roux, directeur, Jean-Pierre Chanut, André Jacques et Mario Lavoie

Étudiants: Nathalie Bell, Diane Dupuis, Nancy Gauvin et Nancy Poirier

Perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel

Professeurs: Luc-Bernard Duquette, directeur, Jean-Pierre Delage, Serge De Maisonneuve et Edgar McIntyre

Étudiants: Carmen Dubé, Marie Gélinas, Sylvie Morais et Lise Turcotte

Chargé de cours: Jean-Guy Chénard

Enseignement préscolaire-primaire

Professeurs: Jacques Daignault, directeur, Marcelle Beaupré, Françoise Burton, Lucie Gauvin, Jean-Claude Huot et Jean-A. Roy

Étudiants: Guy Belcourt, Annie Bérubé, Richard Corbin, Louis-Georges Dionne, Sylvie Pinette et Nathalie Roy

Chargée de cours: Julienne Dechamplain

Membres extérieurs: Marthe Beauchesne et Gaston Pelletier

Sciences de la santé

Professeurs: Céline Pelletier, directrice, Jeanne-Marie Gasse, Ginette Pagé et Simon Papillon

Étudiants: Vincent Grant, André Maillet, Nathalie Plourde et Suzanne Rousseau

Sciences religieuses

Professeurs: René DesRosiers, directeur, Rodrigue Bélanger, Jean Drapeau et Raymond Gagnon

Étudiants: Diane Coulombe, Sylvie Fontaine, Johanne Leblanc et Renée Pelletier

Membres extérieurs: Gérard Beaulieu et Dina Roy

Sociologie

Professeur: Carol Saucier, directeur (au moment de mettre sous presse, nous n'avions pas la liste des membres de ce module)

Information à la communauté universitaire

Veuillez prendre note que les cours dispensés à Rimouski en après-midi et en soirée, aux étudiantes et aux étudiants à temps complet et à temps partiel, seront suspendus le **mercredi 16 janvier 1991** pour permettre la tenue des activités du «Carnaval de la rentrée».

Il faut aussi noter qu'il n'y aura aucune interruption des activités dispensées à l'extérieur du campus rimouskois.

Je souhaite à chacune et à chacun une bonne session.

Hélène Tremblay
Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche



10%
d'escompte
sur présentation
de la carte étudiante

La Grande Place, Rimouski
722-8533

Promenade du Saint-Laurent, Matane
562-3166

Polytechnique, 6 décembre 1989

L'UQAR se souvient

Une foule importante s'est rassemblée et s'est recueillie, le 6 décembre 1990, à l'heure de la pause de l'avant-midi, pour commémorer les événements atroces survenus à l'École polytechnique, un an plus tôt. Plusieurs personnes, représentant diverses organisations de l'UQAR et du milieu rimouskois, ont lu des extraits d'un texte en mémoire des 14 victimes. Nous vous présentons ici ce document:



Nous sommes ici ensemble pour nous souvenir de la mort de quatorze étudiantes:

Mauve 29 ans, Hélène 23 ans, Nathalie 23 ans, Geneviève 21 ans, Michèle 21, Sonia 28 ans, Annie 21 ans, Maryse 23 ans, Barbara 22 ans, Anne-Marie 21 ans, Anne-Marie 27 ans, Barbara 31 ans, Maryse 25 ans et Annie 23 ans.

Minute de silence

Nous sommes ici ensemble pour rappeler l'assassinat de quatorze femmes: il y a un an, quatorze femmes ont été tuées. Les victimes ont été sélectionnées, extraites de la masse d'étudiantes et d'étudiants pour une raison et une seule: elles étaient des femmes. Dans une société dite développée, techniquement avancée, il est horripilant de constater que le fait d'être femme puisse donner un sens à de tels meurtres.

Nous sommes ici ensemble pour nous souvenir de l'assassinat de quatorze femmes qui étudiaient dans un milieu de formation traditionnellement réservé aux hommes. Le tueur avait calculé son geste. Il a visé juste, droit au cœur des femmes, de toutes les femmes, dans un lieu hautement symbolique, l'université, mais surtout l'école polytechnique, où des femmes s'at-

taquent quotidiennement aux préjugés les plus profonds et les plus résistants. Il a visé juste en obéissant à des fureurs intérieures qui en disent long autant sur l'individu que sur la société qui l'a vu naître et grandir.

Nous sommes ici ensemble pour rappeler que la tragédie du 6 décembre n'est pas seulement un crime individuel. Ce crime n'est pas un simple geste isolé, il est tout juste un geste plus «spectaculaire» et plus fracassant que les viols, les incestes, les violences au quotidien. Les buts de ces gestes sont toujours les mêmes: faire peur, faire peur aux femmes, les «rasseoir» pour qu'elles ne prennent pas la place qui leur revient. Ce crime est en rapport avec toutes les violences faites par des hommes aux femmes, ceci dans un rapport de contrôle et de domination. Chacune et chacun de nous doit individuellement et collectivement dénoncer les propos et les gestes quotidiens de violence à l'égard des femmes, la pornographie et la violence dans les médias.

Nous sommes ici ensemble pour nous souvenir, comprendre et changer ce monde. Nous souvenir nous permettra de nous rallier aux revendications des femmes et de garder en mémoire l'histoire des luttes des femmes, une histoire dont, qu'on le veuille ou non, le massacre de Polytechnique fera désormais horriblement partie. Mais il faut aussi changer ce monde, cette société, cette culture, car si cette tragédie marque un tournant dans l'histoire des rapports entre les hommes et les femmes, elle nous confirme que la bataille n'est pas gagnée, qu'il faut que les femmes prennent la place, toute la place qui leur revient. Cette tragédie met aussi en évidence l'urgence de combattre l'oppression qui sous-tend les rapports entre les hommes et les femmes dans nos sociétés dites

«avancées» et ailleurs dans le monde.

Nous sommes ici ensemble pour nous souvenir et dire qu'il faut que toutes les femmes ensemble continuent leurs actions et leurs réflexions sur le système patriarcal dans lequel nous vivons et sur ses multiples manifestations. Que toutes les femmes, ensemble, continuent de s'aider et de conforter les femmes victimes de ce système, harcelées, agressées, violentées... Que toutes les femmes, ensemble, continuent de s'insérer dans tous les lieux dont elles sont encore exclues y compris les hauts lieux du pouvoir et qu'elles persistent à revendiquer des conditions de vie plus saines pour que toutes les femmes puissent, comme les jeunes polytechniciennes, prendre leur place sans arrière-pensée et sans amertume.

Nous sommes ici ensemble pour nous souvenir et dire qu'il faut que les hommes discutent ouvertement du sexisme et de la violence faite aux femmes, qu'ils entreprennent, eux aussi, avec les femmes, la transformation de la culture patriarcale, qu'ils reconnaissent les jeux de la complicité tacite et acceptent d'y mettre fin, sinon notre société ne pourra jamais rendre un hommage véritablement sincère aux victimes du massacre de décembre, à ces jeunes femmes vibrantes d'énergie qui étaient prêtes à contribuer au développement d'une société différente et meilleure, profondément renouvelée. Les quatorze femmes qui sont mortes le 6 décembre dernier permettront peut-être à plusieurs d'entre nous, femmes et hommes, de tenter de dire autrement notre vision d'un monde moins compétitif et moins violent, plus égalitaire et plus harmonieux. D'un monde plus heureux.

LE COLLECTIF DE L'UQAR RAPPELANT LA TRAGÉDIE DE POLYTECHNIQUE

Madeleine Aubin, Francine Boutin, Pauline Caouette, Guylaine Gagnon, Danièle Lafontaine, Robert McLean, Lorraine Pépin, Pauline Poirier, Denise St-Pierre.



Blondin Laplante

Perspectives d'emplois et stage probatoire dans le monde de l'éducation

À partir de 1993, le monde de l'éducation au Québec commencera à avoir besoin de plusieurs enseignantes et enseignants, constate M. Blondin Laplante, du ministère de l'Éducation du Québec. «Ceux et celles qui sont entrés dans le système au début des années 1960 commenceront alors massivement à prendre leur retraite. En l'an 2000, le Québec aura besoin de 35 000 ressources nouvelles. La demande sera particulièrement importante dans des régions comme la Côte-Nord et l'Abitibi.»

M. Blondin Laplante a donné une conférence à l'UQAR, le 5 décembre dernier, devant quelque 140 étudiantes et étudiants des trois modules d'enseignement de l'UQAR, qui ont apprécié son exposé clair et ses réponses pertinentes. Une rencontre de trois heures qui s'est terminée par des applaudissements! Employé du ministère de l'Éducation région 01, M. Laplante est responsable du dossier «Permis et brevet d'enseignement», en plus d'être conseiller en gestion des ressources humaines. Il a été autrefois enseignant, puis responsable de l'embauche à la Commission scolaire La Neigette. Il est connu



aussi comme conseiller municipal à Rimouski.

Selon M. Laplante, les régions comme la Côte-Nord et l'Abitibi ont présentement des problèmes de rétention des enseignantes et des enseignants. La demande sera donc très forte dans les prochaines années, notamment pour des matières de base comme les mathématiques, les sciences, l'anglais langue seconde et le français langue maternelle.

Pour les diplômées et les diplômés, les perspectives d'emploi pour l'an 2000 s'annoncent donc plus reluisantes qu'elles le sont présentement. Un pourcentage encore trop important de jeunes enseignantes et enseignants, prêts à prendre la relève, n'arrive pas à faire le stage probatoire (équivalent à deux ans à temps complet en milieu scolaire) qui leur permet d'obtenir du Ministère le brevet d'enseignement permanent. Et la loi indique qu'il est nécessaire, sous peine de reprendre une partie de la formation, d'obtenir ce brevet dans les cinq années après avoir reçu le baccalauréat! Heureusement, a expliqué M. Laplante, il est possible d'obtenir un rétablissement de permis pour un an, deux ou trois ans, selon le cas, et ainsi voir se prolonger le délai avant de mettre la main sur le divin brevet permanent.

Les personnes qui voudraient plus d'informations sur le «stage probatoire» et sur les conditions d'obtention du brevet peuvent avoir recours à un document sur cette question auprès de Mme Danièle Guay, au E-105 de l'UQAR.

Des prix citron et orange en environnement Concours «Béluga» et «Pollution»

Le CREEQ (Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec) et «Stratégies Saint-Laurent» lancent un concours de mérite et de démerite environnemental ayant pour thème le fleuve Saint-Laurent. Des prix «Béluga» et «Pollution» seront alors décernés aux entreprises ou organismes qui se seront particulièrement distingués, positivement ou négativement, dans leur relation avec le Saint-Laurent, la baie des Chaleurs ou avec les rivières qui s'y jettent.

Stratégies Saint-Laurent est une coalition de dix organismes majeurs oeuvrant dans le domaine de l'environnement et s'intéressant particulièrement au fleuve. Le CREEQ est un des membres les plus actifs. Il s'agit donc d'un programme non gouvernemental destiné à impliquer la population dans l'opération de sauvetage du fleuve. Ce projet est financé par des fondations privées et il est administré par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (mieux connu en tant qu'éditeur de Franc-Nord).

Jusqu'au 15 février 1991, tous les citoyens et les citoyennes du Québec sont invités à soumettre la candidature d'une entreprise se démarquant par son souci de bien faire et par ses performances environnementales. Ils pourront aussi pro-

poser le nom d'une entreprise qu'ils jugent particulièrement négligente ou peu soucieuse des dégradations qu'elle cause à l'environnement fluvial. Est éligible toute entreprise ou société située le long du Saint-Laurent, de la baie des Chaleurs ou de l'un de leurs affluents.

Les caisses populaires Desjardins de l'Est du Québec se sont impliquées dans le dossier et, grâce à leur soutien, des affiches publicitaires et des coupons de participation seront disponibles dans toutes les caisses populaires de la région.

Un jury, composé de dix intervenants notoires issus de différents milieux (scientifique, universitaire, juridique), choisira les gagnants. Afin que ce jury puisse conserver toute son indépendance, l'identité des membres qui le composent ne sera dévoilée que lors de l'attribution des prix, soit en mai prochain. Il est à noter que les choix ne s'effectueront pas selon les règles d'un concours de popularité: un dossier étoffé sera constitué pour chacune des propositions reçues et sera soumis au jury qui fera ses recommandations.

Une présélection sera faite en région et le CREEQ informera la population de ses choix et mises en candidature régionales, histoire de rappeler à

tous et à toutes que la pollution, comme les bons coups, existent tout autant chez nous.

Signalons en terminant que dans le cadre de «Stratégie Saint-Laurent», le CREEQ a déjà effectué un bilan de la pollution du fleuve en région (qui sera lancé ce printemps), organisé un colloque sur le sujet à Matane, collaboré à la réalisation d'un spécial Franc-Nord sur le Saint-Laurent et mis sur pied un premier comité local de restauration du fleuve à New Richmond, avec l'implication du groupe Environnement Vert-Plus, et devant être suivi l'an prochain par trois autres sur des zones identifiées comme prioritaires: Rivière-du-Loup, Matane et Chandler.

Information: Luce Balthazar (418) 722-6244 ou Michel Chouinard (418) 759-5880.

Les bases de données bibliographiques sur CD-ROM à la bibliothèque de l'UQAR

On peut à l'heure actuelle interroger à la bibliothèque deux bases de données bibliographiques sur CD-ROM : **ERIC** dans le domaine des sciences de l'éducation et **ASFA** dans le domaine des sciences de la mer.

Depuis l'été 1989 la bibliothèque de l'UQAR possède un poste d'interrogation de bases de données sur CD-ROM: Il s'agit d'un micro-ordinateur de type IBM-PC relié à une imprimante et à un lecteur de CD-ROM, presque semblable à un lecteur de disques compacts audio.

Le CD-ROM (**Compact disc-read only memory**) est un disque compact de 4,72 pouces qui permet de stocker environ 540 méga-octets de données numérisées. Les données ainsi enregistrées peuvent seulement être lues, sans possibilité d'effaçage ou de réinscription.

L'immense capacité de stockage du CD-ROM a permis d'en faire le support de bases de données bibliographiques exploitables à l'aide d'un logiciel d'interrogation résidant sur micro-ordinateur. La plupart des utilisateurs de ce nouveau service sont enchantés de pouvoir effectuer eux-mêmes, sans contrainte de temps, leurs recherches bibliographiques à l'aide de logiciels conviviaux. De plus, il est possible soit d'imprimer, soit de garder sur disquette les références des documents repérés et sélectionnés. La bibliothèque s'abonne aux bases sur CD-ROM, comme elle le fait déjà pour les «abstracts» de la collection de référence, et elle reçoit à intervalle régulier un nouveau disque qui intègre les dernières mises à jour.

Auparavant les bases de données bibliographiques importantes n'étaient disponibles qu'à partir des équipements informatiques de grande capacité fournis par des centres serveurs d'information tels **DIALOG**, **CAN OLE**, etc. Ce service de repérage automatisé de l'information reste capital à cause de la possibilité d'accès à **toutes les bases de données bibliographiques importantes**. Cependant, pour l'utiliser il faut signer un contrat avec les serveurs, apprendre des logiciels d'interrogation performants mais complexes et défrayer les coûts de recherche en fonction du nombre de références repérées et du temps d'interrogation (**1 \$ à 2 \$ la minute**). Toutes ces conditions impliquent pour la chercheuse, le chercheur, l'étudiante ou l'étudiant un recours à un intermédiaire bibliothécaire qui les aide à préparer sa recherche et à effectuer l'interrogation.

La bibliothèque de l'UQAR a pris la décision de s'abonner aux deux bases de données sur CD-ROM qui étaient les plus consultées par ses usagers: **ERIC** et **ASFA** chez les serveurs d'in-

formation. Des subventions ont permis de payer la partie rétrospective, dont on fait l'acquisition au début de l'abonnement, ainsi que le poste de travail destiné à la consultation.

La base de données **ERIC**, sur CD-ROM, est un instrument de recherche en **sciences de l'éducation**. Elle est fournie par la compagnie américaine Silver Platter, et elle correspond aux deux publications «imprimées» de l'Educational Resources Information Center des Etats-Unis: **Resources in Education (REF-L11R4)**, qui répertorie des rapports de recherche, et **Current Index to Journals in Education (REF-L11Z1C87)**, qui dépouille des périodiques.

La base de données **ASFA**, sur CD-ROM, ou **Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts**, est un outil de recherche en **sciences de la mer**. Elle correspond à la publication «imprimée» de même nom (**REF-QH90A1A52**) et est compilée sous les auspices de la **FAO** et de trois autres organisations internationales avec la collaboration de

centres de recherches de plusieurs pays. Elle est produite et distribuée par la compagnie américaine Cambridge Scientific Abstracts.

Le poste de travail réservé à l'interrogation des bases de données sur CD-ROM est contigu aux terminaux qui donnent accès au catalogue de la bibliothèque, au J-200. Pour utiliser ce service, prendre rendez-vous dans l'agenda prévu pour cet usage. Les consultations, d'une durée d'une heure, ont lieu du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Toutefois, en accord avec le personnel de la référence, les usagers expérimentés pourront prendre rendez-vous pour les soirs et les fins de semaine, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Les disques, placés à la réserve, sont empruntés au comptoir du prêt comme tout autre document pour la période d'utilisation.

Pour davantage d'informations ou pour vous familiariser avec ce nouveau service, vous pouvez vous adresser à Christian Bielle au numéro **1479**.



Un auteur, un titre, un livre, un ISBN

Lorsqu'une personne ou un groupement de personnes publie et édite un livre que ce soit pour la vente ou à titre (l) gratuit à l'intérieur des murs de l'Université, un **numéro ISBN (International Standard Book Number)** peut lui être attribué par le Service de la bibliothèque.

La normalisation d'un système de numérotation des livres permet d'identifier sur le plan international toute publication quelle qu'elle soit. Ainsi, l'emploi de l'**ISBN** évite la confusion entre des titres semblables et facilite les différentes opérations de gestion pour les intervenants du monde du livre (bibliothèques, librairies, maisons d'édition, agences de distribution, etc.). Il est utile au traitement des publications dans les systèmes automatisés, car il constitue une clé de recherche précise dans les banques de données bibliographiques. L'**ISBN** permet, entre autres, l'automatisation des commandes, des listes d'éditeurs et la gestion des stocks.

Le numéro **ISBN** n'a aucune valeur légale. Il n'offre pas de protection au point de vue du droit d'auteur. La seule fonction de l'**ISBN** est la numérotation des documents. Il n'est cependant pas obligatoire d'avoir un tel numéro pour publier.

Monsieur Claude Durocher est responsable à la bibliothèque de l'attribution sur demande d'un numéro **ISBN**. On peut le rejoindre au poste téléphonique 1474.

Calendrier

- **7 janvier 1991:** journée d'accueil à la session d'hiver.
- **du 7 au 16 janvier:** Carnaval d'hiver à l'UQAR.
- **du 8 au 16 janvier:** exposition à la Galerie de l'UQAR pour le prêt d'oeuvres d'art. Le personnel de l'UQAR pourra encore une fois réserver des tableaux pour les exposer dans les bureaux.
- **jeudi 10 janvier:** Midi-musical Quintet à vent, piano, à l'Atrium
- **mercredi 16 janvier:** les cours dispensés à Rimouski, en après-midi et en soirée, sont suspendus pour les activités du Carnaval de la Rentrée.
- **du 18 au 23 février:** Semaine de l'étudiante et de l'étudiant à Rimouski.
- **du 21 janvier au 1er février:** exposition à la Galerie UQAR des travaux réalisés dans le cours «dessin-photo», du chargé de cours Bruno Santerre.
- **mardi 22 janvier:** fin de la période de modification d'inscription sans mention au dossier universitaire.
- **mercredi 23 janvier:** tests de français écrit.
- **du 4 au 15 février:** exposition à la Galerie UQAR des travaux réalisés dans le cours en «sculpture», du professeur Luc-Bernard Duquette.
- **15 et 16 février:** tournoi de volley-ball.
- **du 18 février au 1er mars:** exposition de marionnettes, faites dans le cours «BEAP», du professeur Luc-Bernard Duquette.
- **25 février au 1er mars:** période de relâche (suspension des cours).
- **13 mars:** «Soirée des Talents Black Label-UQAR».
- **14 et 15 mars:** deux organismes de l'Université, le GRIDEQ et le groupe de recherche Éthos, organisent un colloque sur «**les nouvelles technologies de l'information et de la communication:** portée et enjeux épistémologiques et éthiques». L'activité aura lieu à l'UQAR et des conférenciers de quatre constituantes de l'Université du Québec prendront la parole.
- **14, 15 et 16 mars:** journées interculturelles.
- **15 et 16 mars:** championnat local de badminton.
- **15, 16 17 mars:** championnat provincial de ski alpin.
- **du 18 au 22 mars:** exposition des peintures de Luc-Bernard Duquette, à la Galerie de l'UQAR.
- **25 mars:** date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire.
- **29 mars:** congé du Vendredi saint.
- **1er avril:** congé du Lundi de Pâques.
- **du 8 au 19 avril:** exposition d'aérophotographie, à la Galerie de l'UQAR.
- **26 avril:** fin de la session d'hiver.
- **16 mai:** les départements remettent au Bureau du registraire les résultats des étudiantes et des étudiants dans les cours de la session d'hiver 1991.

Avis de recherche

Êtes-vous une diplômée ou un diplômé de l'Université du Québec à Rimouski? Si oui, vous êtes recherchée ou recherché par l'ADUQAR (Association des diplômées et des diplômés de l'Université du Québec à Rimouski).

Pour joindre les rangs de votre association, communiquez le plus tôt possible à l'adresse suivante:

ADUQAR,
300, allée des Ursulines,
Rimouski (Québec)
G5L 3A1



**Association
des diplômées
et des diplômés
de l'Université
du Québec
à Rimouski**

**ADUQAR
724-1484**

UQAR -Information

Journal de l'Université du Québec
à Rimouski
300, allée des Ursulines, Rimouski,
G5L 3A1

Ce journal est publié aux deux semaines par le Service des relations publiques et de l'information. (Local **E-215**, téléphone: 724-1427). Les informations et annonces doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Il est possible de reproduire les articles, en citant la source.

Rédaction: Mario Bélanger
Direction: Marie-France Maheu
Secrétariat: Monique April
Montage: Richard Fournier
Impression: Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254
Dépôt légal: Bibliothèque nationale
du Québec